

Devenir stagiaire au Parlement européen : une entrée dans l'espace politique européen

Sébastien Michon

▶ **To cite this version:**

Sébastien Michon. Devenir stagiaire au Parlement européen : une entrée dans l'espace politique européen. Regards Sociologiques, 2004, 27-28, pp.85-95. halshs-00293214

HAL Id: halshs-00293214
https://shs.hal.science/halshs-00293214

Submitted on 3 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sébastien Michon, Centre de recherches et d'études en sciences sociales, Université Marc Bloch de Strasbourg/Groupe de sociologie politique européenne, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg

Devenir stagiaire au Parlement européen : une entrée dans l'espace politique européen

En rapport avec leurs investissements au Parlement européen et dans d'autres espaces politiques au niveau local et national, les eurodéputés s'entourent depuis 1979 de collaborateurs de plus en plus nombreux et toujours plus qualifiés[1]. Mais, compte tenu de l'indemnité de secrétariat destinée au recrutement des collaborateurs financièrement limitée, de nombreux députés complètent leur staff avec des stagiaires – qu'ils soient recrutés sur leur enveloppe ou par leur délégation nationale au sein du groupe politique. A cette offre correspondent des demandes croissantes de stages qui, d'une part s'intègrent de plus en plus au sein des masters sur les questions européennes, et d'autre part représentent une des voies d'entrée sur le marché de l'emploi de l'action publique européenne – au même titre d'ailleurs que les stages à la Commission européenne, au Conseil européen et dans les divers lobbies.

Toutefois, force est de reconnaître que ces auxiliaires politiques sont plutôt méconnus. Dans les publications relatives à l'espace politique européen et précisément au Parlement européen, les auteurs évoquent certes à l'une ou l'autre reprise des stagiaires, mais de manière très marginale, c'est-à-dire le plus fréquemment en tant que source d'informations pour décliner les pratiques des parlementaires[2]. Aucune étude n'a jusqu'ici été consacrée aux stagiaires du Parlement européen, ni d'une manière plus générale des institutions politiques. Or, la connaissance de l'espace politique européen passe aussi par des recherches sur ceux qui y participent, même à des positions peu considérées et peu reconnues[3]. Cette contribution souhaite ainsi ouvrir la boite noire formée par cette catégorie d'acteurs.

Les stagiaires constituent *a priori* une main d'œuvre peu coûteuse, peu revendicative et facilement employable avec une convention de stage. En échange de leur activité au Parlement – qui varie entre un temps plein et un temps partiel de quelques jours par mois –, ils perçoivent généralement une indemnité de quelques centaines d'euros. Ce faisant, l'absence d'une définition précise des conditions d'emploi des collaborateurs des députés au Parlement européen et l'intervention d'inspecteurs du travail difficilement réalisable ne protègent pas leurs droits. Confirmant leur position de subordination, ils effectuent essentiellement des activités de base du travail politique, c'est-à-dire du secrétariat : téléphone, courrier, courriel, photocopie, mailing, recherche d'informations, rédaction de notes, revue de presse, suivi de réunions avec prise de notes, etc. Ces pratiques sont généralement les moins appréciées par les administrateurs des groupes politiques, assistants parlementaires ou autres secrétaires. Un assistant parlementaire d'un eurodéputé commente effectivement sa satisfaction quant au recrutement de stagiaires lors des semaines de sessions afin de lui éviter une part importante de secrétariat :

[1] Michon (Sébastien), *Les assistants parlementaires des députés européens*, mémoire de DEA de science politique, IEP de Strasbourg, 2003.
[2] Sur le Parlement, voir entre autres : Abélès (Marc), *La vie quotidienne au parlement européen*, Paris, Hachette, 1992 et Costa (Olivier), *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 2001. Sur la présence de stagiaires dans les bureaux de représentation régionale à Bruxelles : Costa (Olivier), « Les représentants des entités infra-étatiques auprès de l'Union, processus de professionnalisation diversifiés et intérêts communs » in Georgakakis (Didier) (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique, acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne*, Strasbourg, PUS, 2002.
[3] Georgakakis (Didier) (dir.), *Les métiers de…*, *op. cit*.

> « On a très rapidement pris l'initiative d'engager quelqu'un ici (à Strasbourg), un stagiaire, pour venir ici les trois jours et demi de session par mois, pour courir dans tous les sens à notre place. […] Courir dans tous les sens et répondre au téléphone qui grésille du matin au soir, ça n'importe qui d'un peu intelligent peut le faire[4]. »

Cependant, tout en étant des sans-grades de l'activité politique européenne, les stagiaires au Parlement partagent le fait de considérer que leur stage mérite d'être fait. En ce sens, il s'agit de questionner tout d'abord leurs dispositions. Présentant les propriétés européanisées des candidats au marché de l'emploi de l'action publique européenne, ils s'en différencient néanmoins quelque peu par leur adhésion partisane plus fréquente. L'étude de ces auxiliaires vise ensuite à appréhender ce que représentent les stages au Parlement européen au sein de la matrice des ressources nécessaires quant à une carrière européanisée. En acceptant une position de subordonné au Parlement, les stagiaires, étudiants ou jeunes diplômés, souhaitent acquérir des compétences spécifiques, utiles et nécessaires quant à l'accès à des formations diplômantes reconnues dans l'espace politique européen et/ou à des emplois en son sein. Le cas des stagiaires devenant assistant parlementaire permet plus précisément d'en évaluer sa plus-value. Le stage au Parlement européen est ainsi une séquence d'une « carrière » scolaire puis professionnelle européanisée de jeunes gens souhaitant entrer dans l'espace politique européen, mais ne disposant pas des propriétés les plus légitimes.

C'est principalement en rencontrant des stagiaires et d'anciens stagiaires au Parlement européen qu'il a été possible de discerner les dispositions à un stage, puis de considérer le stage comme une voie d'entrée dans l'espace politique européen[5].

Dispositions à un stage au Parlement européen : politisation et européanisation

Les stagiaires au Parlement européen sont avant tout des auxiliaires politiques, ce qui amène dans un premier temps à questionner leurs propriétés politiques. Cependant, au regard de leurs dispositions européennes, leur profil est également très proche de celui des entrants dans l'espace politique européen.

Des stagiaires politisés et majoritairement militants

Pour des jeunes gens dotés de ressources politiques pertinentes, un stage au Parlement est plus accessible qu'à la Commission ou au Conseil. Les stagiaires se tournent ainsi vers le lieu où ils peuvent maximiser leurs ressources politiques que ce soit leur politisation élevée ou leur militantisme.

Tous les stagiaires interrogés témoignent d'un intérêt élevé pour la politique, d'une participation politique nettement au-dessus de la moyenne (vote, positionnement politique, suivi de l'actualité politique, lecture de quotidiens, expression d'opinions, etc.) et d'une compétence politique perceptible par leurs connaissances sur les institutions et les acteurs politiques (parlementaires, ministres, etc.). Cette politisation, pour partie liée à leurs

[4] Entretien, juin 2003.

[5] Cette étude se base essentiellement sur une enquête effectuée à partir d'observations au Parlement européen et de 32 entretiens semi-directifs réalisés depuis décembre 2002 auprès de stagiaires au Parlement européen et d'anciens stagiaires pour partie devenus assistants parlementaires. Des enquêtés de plusieurs nationalités ont été interrogés (allemande, espagnole, finlandaise, française, italienne, luxembourgeoise et suédoise). Nos enquêtes sur les députés européens et leurs assistants parlementaires complètent notre connaissance du terrain.

socialisations primaires[6], explique également leur souhait de « voir comment ça se passe au Parlement européen » et « d'observer le monde politique de plus prêt ». D'un autre côté, les députés et leurs collaborateurs apprécient le recrutement de stagiaires avec une certaine maîtrise du fonctionnement du champ politique. Nécessaires pour ces postes d'auxiliaires politiques, ces propriétés semblent validées par la scolarisation au sein de cursus d'études abordant les questions politiques (droit et surtout science po). Au cours des entretiens de sélection, les connaissances politiques sont en effet fréquemment interrogées (noms d'institutions, de ministres et de parlementaires, enjeux de certains dossiers, « cartographie » politique, etc.).

Mais plus que ce niveau de politisation, l'adhésion à l'organisation politique des députés peut former une ressource décisive pour devenir stagiaire. L'appartenance au parti des députés, et plus précisément à un courant ou une tendance en son sein, favorise le recrutement d'une nette majorité d'entre eux, notamment auprès d'élus assez fortement dotés en propriétés politiques collectives[7] – ce qui constitue une de leurs spécificités au regard des plus faibles proportions de militants parmi les stagiaires à la Commission, au Conseil ou dans certains lobbies (notamment cabinets d'avocats, consultants ou confédérations industrielles). Le stage peut alors symboliser une forme de rétribution pour le militantisme et le travail politique en faveur du parti du député[8]. C'est par exemple le cas d'une ancienne stagiaire luxembourgeoise, active militante dans son pays au sein du parti socialiste, qui a postulé auprès de la délégation luxembourgeoise au sein du Parti socialiste européen (PSE) :

> « Quand j'étais en phase de terminer mon mémoire de licence, j'ai rencontré un collaborateur de notre groupe, je suis membre du groupe, du parti PS au Luxembourg depuis 95. Et donc, j'ai des contacts réguliers avec des membres du parti. […] Et tous les ans, ici au groupe PSE, on organise des stages, où chaque délégation nationale fait des offres à travers la presse quotidienne pour permettre à des gens qui ont un bac+3 au moins de faire un stage auprès du groupe. Et c'est comme ça que j'ai atterri au Parlement en fait[9]. »

Pour les parlementaires, le recrutement de stagiaires membres du bureau national du mouvement de jeunesse au sein de leur propre organisation politique renvoie le plus souvent à une stratégie de position. En offrant à des militants d'évoluer au Parlement et d'utiliser le téléphone ou la photocopieuse pour des activités partisanes (organisation d'évènements, impression de tracts, etc.), les députés peuvent en retour obtenir de l'aide, par exemple dans le cadre de campagnes électorales.

Même s'il facilite grandement l'accès à un stage, le relationnel politique n'est toutefois pas toujours une propriété indispensable. Quelques postulants – très peu nombreux tout de même – deviennent aussi stagiaires grâce à des candidatures spontanées faites par mail ou par téléphone. Tous les députés n'exigent pas l'adhésion à leur formation politique. Pour une partie d'entre eux, un simple positionnement en faveur de leur parti et leurs idées sans être encarté peut être requis, d'autres encore ne s'en préoccupent absolument pas. Néanmoins, les stagiaires visent le plus fréquemment des députés dont le positionnement politique est le

[6] Sur ce point, voir Michon (Sébastien), « Variations de l'intérêt pour la politique et de la participation politique des étudiants », *Regards sociologiques*, n°24, 2003.

[7] Sur les profils des députés européens : Beauvallet (Willy), « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne*, n°9, hiver 2003 ; Michon (Sébastien), *L'espace des parlementaires européens français*, Note d'étude, DEA de Science Politique, IEP de Strasbourg, 2003 ; et notre article avec Willy Beauvallet dans ce numéro.

[8] Sur les rétributions du militantisme, voir Gaxie (Daniel), « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27 (1), 1977.

[9] Entretien, avril 2004.

même que le leur ou tout du moins compatible, comme l'indique ce stagiaire français : « J'avais ciblé par mes convictions politiques personnelles, les Verts particulièrement, et le PS par extension[10]. » Très rarement, des impétrants postulent auprès d'un député au positionnement politique différent, fréquemment lorsque leurs chances de réussite y sont plus élevées, en raison par exemple de la connaissance d'un proche du député ou d'une même origine géographique.

L'étude plus précise de la matrice des dispositions au stage invite cependant à ne pas considérer les seules ressources politiques. Les stagiaires par ailleurs militants attestent aussi, le plus souvent, de compétences pertinentes au sein de cette institution, notamment linguistiques et « européennes ». Le parcours d'une ancienne stagiaire italienne illustre particulièrement cet aspect. Son stage auprès de la délégation italienne d'un parti de gauche est, certes, obtenu grâce à son militantisme en Italie au sein de ce parti, illustré par ses fonctions de direction du mouvement de jeunesse et l'exercice d'un mandat de conseiller municipal :

> « J'avais déjà fait des expériences pratiques politiques, à un niveau complètement différent du niveau européen, au niveau des collectivités locales. J'avais une expérience auprès d'une municipalité en tant que conseiller municipal. J'ai été chef de groupe d'un petit groupe d'opposition dans un petit village de 5000 habitants. J'avais plusieurs charges au niveau du parti, mais plutôt de l'association des jeunes, les jeunes de gauche. La majorité des dirigeants jeunes ont entre 20 et 25 ans. Donc c'est comme ça que j'avais déjà maturé une formation politique, une expérience politique à l'intérieur du parti[11]. »

Mais son recrutement en tant que stagiaire est également lié à sa maîtrise de l'anglais et du français ainsi qu'à ses diplômes en science politique et études européennes, obtenus à Florence et à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

> « J'ai fait un diplôme de science po à Florence. Après j'ai décidé de faire un DESS à Bruxelles d'études européennes à l'ULB, c'est comme ça que je suis arrivée à Bruxelles. J'ai fait mon DESS et après j'ai demandé à faire un stage dans la délégation italienne au sein du Parlement européen, au sein du groupe socialiste[12]. »

Les propriétés politiques des stagiaires peuvent effectivement expliquer leur orientation au sein d'une institution politique, mais pas forcément en direction de l'espace politique européen, au contraire des dispositions à l'européanisation.

Des stagiaires européanisés

Les propriétés européanisées des stagiaires, en grande partie explicatives de leur orientation vers le Parlement et plus généralement l'espace politique européen[13], sont très largement liées à leur « carrière » scolaire (diplômes et compétences linguistiques) au sein d'institutions scolaires où la thématique « Europe » a été particulièrement développée – pour l'essentiel des facultés de science politique et de droit des pays de l'Union européenne. Les enquêtés appartiennent effectivement à des générations qui ont grandi avec l'accélération de

[10] Entretien, juin 2003.
[11] Entretien, avril 2004.
[12] Entretien, avril 2004.
[13] Leurs propriétés socioculturelles ne font pas ici l'objet d'une étude détaillée compte tenu des faibles différences observées par rapport à celles des autres entrants dans l'espace politique européen : relative homogénéité suivant l'âge, le sexe et l'origine sociale (trajectoires sociales ascensionnelles, issus des fractions en ascension des catégories intermédiaires et des fractions inférieures des catégories sociales supérieures), voir en ce sens : Michon (Sébastien), *Les assistants parlementaires…, op. cit.*

la construction européenne[14] et l'inscription des questions européennes sur l'agenda politique à partir des années 80 ou 90 – suivant l'entrée de leur pays dans l'Union.

D'après l'enquête effectuée, les diplômés et futurs diplômés en science politique sont les plus nombreux à effectuer un stage au Parlement européen, notamment, en raison de leur proximité spatiale, ceux de l'Institut des études européennes de l'ULB et de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Strasbourg. Parmi ceux-ci se trouvent de nombreux étudiants Erasmus, qui profitent de leur année d'études à Bruxelles ou Strasbourg pour évoluer auprès d'un député de leur pays d'origine tels que, par exemple, ces deux étudiants en année Erasmus à l'IEP de Strasbourg, l'un finlandais et l'autre allemande, stagiaires respectivement auprès de la délégation finlandaise du Parti populaire européen (PPE) et d'un député allemand du Parti socialiste européen (PSE). Mais des jeunes diplômés peuvent aussi venir expressément de leur pays d'origine pour effectuer un stage au Parlement – à Bruxelles le plus souvent – comme au sein de notre corpus d'entretiens des stagiaires allemands, finlandais, luxembourgeois ou suédois.

Si les diplômés en science politique sont les plus nombreux parmi les stagiaires, c'est en raison non seulement du nombre élevé de leurs demandes – telle une pratique qui s'institutionnalise – mais également de leurs compétences. D'une part, au sein des formations diplômantes spécialisées sur les questions européennes, l'adhésion à la construction européenne et à l'utilité des stages paraît liée aux enseignements reçus et aux discussions entre élèves, d'autant plus lorsque les lieux d'études favorisent la socialisation, l'intégration et l'interconnaissance comme c'est le cas du Collège de Bruges[15] ou en France des IEP[16]. Certains étudiants tendent alors à incarner un rôle au sein de leur institution scolaire[17] en acquérant le discours de ceux qui la font fonctionner (élèves et enseignants)[18]. D'autre part, une formation en science politique spécialisée sur les questions européennes accrédite auprès des parlementaires les qualités demandées pour un travail d'auxiliaire politique au Parlement européen : des compétences sur les questions européennes telles que la maîtrise du fonctionnement du triangle institutionnel et la détention d'un bagage juridique général qu'offre le suivi de cours de science politique de l'Europe et de droit communautaire. Ce faisant, il est peu étonnant que l'autre cursus relativement fréquent au niveau des stagiaires concerne les études juridiques. Il s'agit plus particulièrement des étudiants qui, en licence ou master, se spécialisent sur les questions communautaires. En dehors de science po et droit, les autres formations demeurent peu fréquentes.

Une scolarité au sein de ces deux disciplines ne suffit pas pour autant. Dès lors, une première ressource distinctive dans le recrutement en tant que stagiaire peut résider dans la spécialisation lors du cursus d'études via le choix d'options ou la réalisation de travaux scolaires tels que des mémoires de recherche. La maîtrise d'au moins une langue étrangère représente un autre type de propriété scolaire particulièrement fréquent et décisif dans le recrutement. C'est évidemment le cas pour les postulants auprès de députés d'une autre

[14] Sur la perspective générationnelle dans l'étude de la socialisation politique, voir Muxel (Anne), *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
[15] Schnabel (Virginie), « Elites européennes en formation. Les étudiants du « Collège de Bruges » et leurs études », *Politix*, n°43, 1998.
[16] Le Bart (Christian) et Merle (Pierre), *La citoyenneté étudiante, intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1997.
[17] Sur le rapport entre rôle et institution, voir Berger (Peter), Luckmann (Thomas), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.
[18] Sur le discours interne aux institutions, voir Foucault (Michel), *Histoire de la sexualité 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

nationalité que la leur. Le niveau en langue des stagiaires est fréquemment fonction de leur formation européenne. Par exemple, des cours en anglais et des enseignements de langues relativement conséquents sont proposés dans de nombreuses facultés de droit et science politique des pays de l'Union (Finlande, Suède, Pays-Bas, Belgique) et au sein d'institutions particulièrement européanisées (ULB, Collège de Bruges, etc.).

L'acquisition d'une langue étrangère est particulièrement facilitée par les séjours à l'étranger. La majorité des stagiaires interrogés a en effet effectué une année d'études dans le cadre du programme d'échanges Erasmus – ce qui concerne d'autant plus les enquêtés en cours d'échange au moment du stage. Ces expériences permettent non seulement de maîtriser une ou plusieurs langues étrangères (*fluently*) – pour nos enquêtés principalement l'anglais et le français qui sont les deux langues les plus utilisées au sein des institutions communautaires –, mais aussi de découvrir un pays, son histoire et ses coutumes, de développer une proximité et une facilité de contact avec les nationaux, d'évoluer dans un milieu international en côtoyant des jeunes d'autres nationalités aux propriétés relativement proches, de franchir en quelque sorte la limite mentale du territoire national et ainsi d'acquérir une forme d'habitus international[19]. Les années Erasmus sont alors des ressources valorisables au niveau européen pour les générations qui ont bénéficié de l'extension du programme Socrates depuis 1995. De retour de leur année de mobilité, plusieurs élèves de quatrième année à l'IEP de Strasbourg posent en ce sens des candidatures auprès de députés britanniques, ce qui leur permet, en outre, de conserver un niveau de pratique de leur première langue étrangère et un positionnement dans un environnement international.

Logiquement, les étudiants maîtrisant plusieurs langues étrangères, familiarisés aux questions européennes et plus largement à l'international par leurs socialisations successives, souhaitent se diriger par la suite en direction des espaces pertinents quant à l'utilisation de leurs compétences et à la rentabilisation de leurs investissements scolaires tels que l'espace politique européen.

Le stage au Parlement européen comme entrée dans l'espace politique européen

L'accès à un emploi dans l'espace politique européen n'est pas seulement lié aux ressources scolaires mais aussi à un apprentissage spécialisé, qu'une expérience *in situ* certifie que ce soit sous la forme de stages ou d'emplois de courte durée au sein de lobbies ou des institutions communautaires. Le stage au Parlement européen est de ce fait un moment particulier d'acquisition de compétences propres à l'espace. Le cas des stagiaires devenant assistant parlementaire vise à en préciser les apports.

Accumulation de ressources en vue d'une « carrière » européanisée

Un stage au Parlement correspond, certes, à une position d'observateur de l'Europe en construction au sein d'un lieu multiculturel qui regroupe dans un cadre prestigieux des hommes politiques notoires, jusque là uniquement aperçus à la télévision (le président de la Commission européenne, les commissaires européens, les membres de la Convention, et bien évidemment les députés). Toutefois, il favorise aussi et surtout l'accumulation de ressources spécifiques au niveau européen, de plus en plus nécessaires pour y entrer du fait de

[19] Sur l'habitus international, voir Wagner (Anne-Catherine), *Les nouvelles élites de la mondialisation, une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998. Sur les échanges Erasmus, se reporter à Courtois (Céline), *La construction de l'identité européenne des étudiants Erasmus de l'Université Robert Schuman*, mémoire de DEA de science politique, IEP de Strasbourg, 2001.

l'institutionnalisation des modes de recrutement[20] et de la fermeture de l'espace politique européen[21].

En concordance avec le prestige croissant des carrières européennes, les prétendants au marché des formations diplômantes et à celui de l'action publique sont confrontés à une concurrence de plus en plus forte. L'élévation du droit d'entrée, lié à l'accroissement du nombre de postulants issus des pays entrants dans l'Union – voire des pays candidats –, peut se voir comme une modification de la valeur des propriétés exigées dans l'espace étudié. Partant, un stage au Parlement européen constitue un moyen de se distinguer par rapport à l'ensemble des candidats qui se projètent dans cette voie. L'objectif est ainsi de « rester dans la course » pour accéder aux formations diplômantes sur les questions européennes qui y mènent (Collège de Bruges, Master à l'Institut des études européenne de l'ULB, London School of Economics (LSE), etc.) et/ou aux emplois envisageables sur le marché européen (assistants parlementaires, collaborateurs au sein d'institutions, consultants, lobbyistes, voire même fonctionnaires à la Commission). Pour des étudiants, qui ne sont pas toujours les plus brillants de leurs promotions, un stage au Parlement constitue effectivement une stratégie visant à bonifier leur *curriculum vitae* (CV), comme en témoigne un stagiaire finlandais étudiant en études européennes et en cours d'échange Erasmus :

> « -Pourquoi tu fais un stage ? Pour le CV ?
> Oui pour le CV. Parce que c'est difficile de trouver de l'expérience dans les études politiques. Dans le business, il y a toujours des petites sociétés qui ont avoir avec les études, mais là c'est un petit peu plus difficile. Donc c'est bien par rapport à ça. […] Une fois que j'ai mon diplôme, je crois que je vais faire un master. Je voudrais bien essayer de rentrer dans les universités vraiment prestigieuses : London School of Economics, Cambridge, Oxford. Peut-être je vais aussi penser au Collège d'Europe[22]. »

Le stage au Parlement est pour lui une opportunité d'acquérir de l'expérience dans l'action publique, ce qui doit l'aider à intégrer un cursus prestigieux et, après, un emploi en rapport. Lors des différentes étapes de sélection des candidats (dossier, tests et entretiens), les employeurs, comme les masters d'études européennes, évaluent tout d'abord la maîtrise du fonctionnement des institutions communautaires. Or, le stage équivaut effectivement à l'acquisition de savoir-faire propres à l'espace politique européen : vocabulaire, lieux, contenu de dossiers, rapports parlementaires, amendements et autres directives européennes, maîtrise du processus de décision et de négociation au niveau européen, etc. Une stagiaire française évoque ainsi sa satisfaction d'appréhender le fonctionnement du Parlement :

> « Ce qui est super intéressant, c'est qu'on voit aussi la façon de fonctionner du Parlement. On voit les députés qui arrivent, on voit comment ils gèrent leur journée, comment ils se tapent dessus en commissions, en réunions, c'est un peu comment le Parlement fonctionne, et moi c'est des choses que j'apprends. […] Je pense qu'au bout d'un an, je saurai comment le Parlement fonctionne[23]. »

Les stagiaires développent également une connaissance pratique du Parlement et de ses règles non dites, qui n'est pas accessible par les seuls enseignements théoriques. En tant qu'expérience de terrain au niveau européen, les stages sont ainsi un moment d'application et

[20] Concernant les assistants, voir Michon (Sébastien), *Les assistants parlementaires…, op. cit.*
[21] Sur les concurrences internes et les effets de clôture de l'espace politique européen, voir Georgakakis (Didier) (dir.), *Les métiers de…, op. cit.*
[22] Entretien stagiaire finlandais, mars 2004.
[23] Entretien stagiaire française, décembre 2003.

d'expérimentation des cours de droit communautaire[24], comme l'expliquent deux étudiants-stagiaires :

> « C'est vraiment incomparable avec une expérience universitaire du droit communautaire par exemple. […] L'intérêt du travail ici, c'est de voir la corrélation entre ce que j'ai pu apprendre en droit communautaire et la réalité, savoir ce que c'est un rapport concrètement, savoir comment.. toute la procédure du début à la fin, toutes les procédures de co-décision, toutes les politiques aussi[25]. »
>
> « Ça me donne un peu d'expérience, de lien, une réalité de mes études. Parce que quand tu lis dans un livre : « voilà c'est comme ça », c'est pas vraiment.. là c'est un peu plus vivant. […] Au niveau du fonctionnement de la législation du Parlement et de l'Union européenne, j'ai appris beaucoup. Et aussi les rôles des différents acteurs.. j'étais étonné par le fait que les groupes d'intérêt, les lobbyistes ont beaucoup d'influence. On les utilise parfois presque comme des experts. Y a des études sur les lobbyistes, mais c'est plus concret quand on le voit en pratique[26]. »

Ainsi, ils évoquent leur satisfaction d'observer la dissonance entre des éléments abordés en cours et la réalité du terrain que ce soit dans l'application du droit communautaire ou le rôle des lobbyistes. Les candidats à l'européanisation de leur carrière sont aussi jugés sur leur capacité à évoluer dans un environnement multiculturel. La socialisation précoce à l'Europe, illustrée par des « pré-investissements » européens, est par exemple l'un des principaux critères de sélection à l'entrée au Collège de Bruges[27]. Un stage au Parlement européen est en effet une expérience de travail au sein d'une institution internationale. L'entrant peut ainsi s'adapter « au microcosme européen » et se familiariser avec les règles de vie en son sein (un côté « *friendly* »), les principes du multiculturalisme, de la négociation et du compromis. Enfin, l'entrée dans l'espace politique européen est aussi liée à l'accès à des réseaux (*networks*) et donc à la possibilité de développer un relationnel efficace au niveau européen, tant du point de vue d'un savoir-être que de la connaissance de personnes-ressources. Compte tenu du turn-over concernant les postes de l'action publique, la détention d'un relationnel rentable au moment de l'insertion dans l'espace et la connaissance des règles en son sein (« savoir où se trouvent les bureaux, les institutions, où postuler, à qui parler ») paraissent décisives. En appréhendant le fonctionnement de l'espace, les stagiaires accèdent à la connaissance de points d'entrée, ainsi qu'à la détention d'informations en rapport avec un relationnel pertinent « *inside* ». En ce sens, l'activité au Parlement favorise habituellement des contacts avec divers acteurs (assistants, députés, administrateurs, agents temporaires, autres stagiaires, etc.), et donc la prise d'informations sur des opportunités professionnelles au niveau européen, notamment pour ce qui concerne les postes d'assistant parlementaire.

Ressource de substitution pour devenir assistant parlementaire

L'intérêt porté aux stagiaires du Parlement européen devenus assistants parlementaires d'eurodéputés permet de mieux apprécier la plus-value d'un stage dans une carrière européanisée.

Les assistants parlementaires précédemment stagiaires – fréquemment les plus politisés parmi eux – détenaient des ressources insuffisantes à leur entrée dans l'espace politique européen pour accéder à un poste d'assistant. Combinant un ensemble de facteurs (propriétés linguistiques, politiques, relationnelles et conjoncturelles), les stages au Parlement européen offrent finalement aux candidats à l'assistanat un moyen de compléter leur

[24] On retrouve là un des buts possibles pour un stage énoncés par Villette (Michel), *Guide du stage en entreprise, de la recherche au stage à la rédaction du mémoire*, Paris, Ed. La Découverte, 1999.
[25] Entretien ancien stagiaire français devenu assistant, juin 2003.
[26] Entretien stagiaire finlandais, mars 2004.
[27] Schnabel (Virginie), « Elites européennes en… », *op. cit.*

background. L'expérience au sein de l'espace politique européen représente une propriété positive pour devenir assistant parlementaire – d'après nos enquêtes sur la cinquième législature, environ deux assistants français sur trois ont effectué un stage dans un lobby ou une institution (Commission, Conseil ou Parlement), et un peu moins d'un sur trois précisément au Parlement européen. Les députés préfèrent généralement les candidats immédiatement opérationnels dont ils peuvent rapidement estimer la valeur et les compétences, à commencer par la maîtrise du fonctionnement du Parlement et des processus de négociation et de décision au niveau communautaire. En amenant une connaissance pratique du Parlement, le stage donne des ressources distinctives par rapport aux très nombreux postulants dotés de propriétés scolaires élevées. L'expérience au Parlement équivaut également à une familiarisation avec le champ politique et le travail politique (déroulement d'une négociation, élaboration de stratégie, communication politique, etc.). Un ancien stagiaire devenu assistant commente ainsi sa compréhension croissante du fonctionnement du champ politique et de ses pratiques :

> « Quand tu es ici, quand tu travailles avec un politique par exemple, tu te rends compte de plein de choses, les tractations de couloirs, les notions de politique pragmatique... on prend des cours de politique qui sont vraiment géniaux. Par exemple, il y a une réunion toutes les semaines à Strasbourg qui s'appelle la réunion de délégation française. […] Des fois les échanges volent vraiment très haut. Ça c'est des leçons qui sont vraiment impressionnantes. Donc les voir parler, tu apprends à t'exprimer, à ordonner une pensée, à ordonner un discours, des choses comme ça, même inconsciemment. Et puis, des leçons de politique aussi. […] Lorsque tu lis les journaux, lorsque tu lis les interventions, tu es confronté aux résultats de la pensée politique. Alors c'est intéressant, tu vois la prise de position, tu vois le résultat. Mais quand tu es assistant, tu vois la prise d'opposition politique, c'est-à-dire la négociation et la pensée, qui donnera lieu au résultat. Et ça c'est un processus, puis un moment qui est passionnant[28]. »

Puis, outre un accès à l'espace politique européen, ce type de stage permet à des jeunes gens sortant du système scolaire d'effectuer des activités proches de celles des assistants des eurodéputés, tout en développant un relationnel efficient dans « le microcosme parlementaire ». Le recrutement des assistants se joue également sur la connaissance des députés ou la recommandation d'assistants parlementaires du groupe politique, du précédent assistant en poste ou de députés auprès de qui s'est déroulé le stage. Une ancienne stagiaire devenue assistante indique ainsi :

> « De toutes façons, moi j'ai l'impression, toutes les personnes que j'ai aidées, qui ont fait un stage, la plupart sont restées. Tous les courriers, les CV spontanés… bof !
> -C'est ce qu'on me dit : « chaque année on reçoit tellement de CV. »
> Après c'est au petit bonheur la chance, y a tellement de CV. Moi, l'impression que j'ai, faire un stage à l'endroit où on a envie de travailler ensuite, c'est la meilleure des choses.
> -Y a plusieurs assistants qui ont commencé par faire un stage et quand il y a une place qui se libère…
> Et les députés ont envie aussi d'avoir des personnes qui connaissent la maison. Il faut quand même, moi je dirais, il faut bien une année pour se familiariser avec les différentes procédures[29]. »

Ces propos sont confirmés par les parcours de plusieurs stagiaires devenus assistants. Tel assistant a par exemple été recruté par sa députée après avoir effectué un stage auprès d'elle pendant un an à Strasbourg lors des sessions. En le connaissant, en étant satisfaite de son travail, elle lui a proposé un poste d'assistant devenu vacant :

> « J'avais fait un stage avant quand j'étais étudiant ici. C'est vrai qu'être étudiant à Strasbourg, si on s'intéresse un peu à la politique, et ne pas faire de stage au Parlement européen, c'est dommage. Donc

[28] Entretien ancien stagiaire devenu assistant, juin 2003.
[29] Entretien ancienne stagiaire devenue assistante, avril 2003.

> j'avais contacté plusieurs députés. Après m'avoir vu et reçu, elle m'avait proposé de travailler pour elle pendant les sessions plénières, ce que j'ai fait pendant toute mon année de maîtrise. Donc je venais simplement là quatre jours pendant la plénière. Comme apparemment le travail que j'avais fourni lui convenait, et qu'un poste se libérait, elle m'a proposé de venir au sein de son équipe[30]. »

Le stage au Parlement européen doit également être resitué par rapport aux autres ressources intervenant dans le recrutement des assistants. L'étude des trajectoires des stagiaires devenant assistants parlementaires laisse à penser au stage comme ressource de substitution à des propriétés scolaires relativement moyennes. Dans le recrutement des assistants parlementaires des eurodéputés, les années Erasmus, les stages à la Commission européenne et les cursus en science politique spécialisés sur les études européennes et conclus par un master au sein d'institutions prestigieuses (Bruges, LSE, ULB), sont considérés comme les ressources « références ». Or, les stagiaires accédant à l'assistanat présentent des propriétés moins légitimes à celles-ci. Tout d'abord, ils sont plus jeunes à leur entrée : moins de 25 ans, alors que l'âge au début de cette fonction se situe entre 25 ans et 30 ans, voire même après. Ensuite, sans autre expérience professionnelle au niveau européen, ils sont moins expérimentés qu'une grande partie des assistants qui ont effectué deux à trois stages ou missions à Bruxelles, au sein de lobbies et/ou de la Commission européenne. Puis, moins souvent diplômés en science politique que les autres assistants, ils détiennent plus fréquemment des niveaux d'études inférieurs à un master, qui plus est, acquis dans des universités de province quasiment inconnues dans l'espace européen. D'après nos enquêtes, les assistants diplômés en langues, économie ou droit privé, étaient dans leur ensemble stagiaires au Parlement. Au contraire, les anciens stagiaires de la Commission européenne sont quasiment tous d'anciens étudiants en science politique spécialisés sur les questions européennes. En conséquence, dans le recrutement des assistants, des ressources politiques conséquentes tendraient à compenser des propriétés scolaires moins légitimes : que ce soit une expérience politique comme le stage au Parlement européen ou le militantisme – qui est, on le rappelle, plus fréquent pour les stagiaires. Dans certains cas, le stage au Parlement pourrait, de ce fait, être considéré comme une forme d'accélérateur de carrière[31]. Les parcours de Sven et Marie[32], deux stagiaires devenus assistants, illustrent cet aspect. Même s'il est doté de compétences linguistiques en anglais et en français – en rapport avec une année Erasmus en France –, Sven devient stagiaire au Parlement européen, avant tout, en raison de sa position au sein d'un parti politique en Suède. Ce stage lui permet d'obtenir ensuite un poste d'assistant à 23 ans, alors qu'il est diplômé, non pas en science politique ou en études européennes, mais en droit fiscal – qui n'est pas une composante du droit particulièrement européanisée. De même, Marie doit son stage au Parlement européen plus au fait d'avoir déjà tracté et collé pour son député-employeur qu'à ses propriétés scolaires – études en langues étrangères appliquées (LEA) et troisième cycle en relations européennes (DESS) dans une université française peu reconnue. Dans son accès à un poste d'assistante ensuite, le stage et la recommandation de son député compensent son jeune âge (22 ans) et son absence de connaissances juridiques.

En conclusion, l'étude des stagiaires au Parlement européen permet de questionner le poids du stage par rapport à l'entrée au sein de l'espace politique européen. Le stage apparaît non seulement comme une expérience *in situ* indispensable, mais aussi comme une ressource de substitution pour des jeunes gens majoritairement militants et européanisés, qui ne

[30] Entretien ancien stagiaire devenu assistant, janvier 2003.
[31] Voir en ce sens le passage par les cabinets ministériels : Mathiot (Pierre) et Sawicki (Frédéric), « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993), recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, vol. 49, n°1 et 2, février et avril 1999.
[32] Afin de respecter l'anonymat, les noms ont été modifiés.

détiennent toutefois pas les propriétés scolaires les plus légitimes au sein de l'espace. Les stagiaires devenant assistants parlementaires interrogent, plus précisément, le poids des ressources politiques dans le recrutement d'auxiliaires politiques au niveau européen. Ainsi, cette enquête sur les stagiaires renseigne également sur la manière dont se construit cet espace avec ses propres règles. A présent, l'intérêt porté aux stagiaires de la Commission, du Conseil et des lobbies, et aux poursuites de carrière suivant le type de stage effectué, devraient amener d'autres connaissances sur les entrées dans l'espace politique européen.